



Taux actuels de retard de croissance: 4.1% d'émaciation: 11.7% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale: 3%

Source: Gouvernement algérien (MICS, 2012)

Bons résultats

- Algérie : ce pays a mis au point une stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Algérie : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2012-2013.
- Algérie : l'État a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 93% des enfants en 2005.
- Algérie : 92.7% des femmes de 15 à 49 ans ont rété vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2013.
- Algérie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.
- Algérie : les dispositifs de protection sociale sont très développés mais ne couvrent pas tous les risques ni l'ensemble de la population.
- Le taux d'enregistrement des naissances (99.4% en 2006) est élevé, permettant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (4.72% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Algérie : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (9.9% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Algérie : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Algérie : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Plan d'Action du gouvernement pour la mise en oeuvre du programme du Président de la République) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Algérie : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Algérie : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition, on note toujours l'absence d'objectifs de nutrition clairs assortis de délais et d'un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Algérie : l'État ne promeut pas les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Algérie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation est médiocre.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	4.72%	2014	23e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ¹	9.9%	2014	22e
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ²	Moyen	2005	29e
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ²	Moyen	2004	37e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	99.4%	2006	1er
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ²	Bon	2016	1er ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ²	Médiocre	2011	31er ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2011	7e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2006	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

³ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2014	29e ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	93%	2005	18e ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Non	2014	42e ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	83.6%	2015	14e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	87.6%	2015	3e
Visites médicales pour les femmes enceintes	92.7%	2013	22e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Faible	2015 - 2019	35e ex aequo
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2000	36e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Non	2011	32e ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2012-2013	1er ex aequo
Lois			
Consécration du CICS ² dans le droit interne ²	Faiblement consacre dans le droit	2016	28e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

^ Code international de commercialisation des substituts du lait maternel